

Annexe 1 : Brochure École Sauve des Vies

L'ÉCOLE SAUVE DES VIES – ESV

En Belgique, 1 victime d'arrêt cardiaque sur 10 survit... Seulement 10% contre 20% dans d'autres pays. Seulement 1/3 des Belges osent et savent intervenir efficacement. C'est clairement trop peu !

UN ENSEIGNANT FORMÉ
=
DES MILLIERS D'ÉLÈVES ÉDUQUÉS AUX GESTES QUI SAUVENT

Rendons les écoles autonomes dans l'apprentissage des premiers secours.

Deux acteurs belges du secourisme « Les Amis du SAMU asbl » et « La Ligue Francophone Belge de Sauvetage asbl » se sont associés pour coacher les enseignants en éducation physique afin que ces derniers enseignent les gestes qui sauvent (normes ERC 2015) à leurs classes.

L'École Sauve des Vies est une méthode d'apprentissage proposée aux enseignants d'éducation physique par des formateurs professionnels qui sont également enseignants en éducation physique.

Ce programme a été validé scientifiquement (ULiège) et éprouvé pendant 9 années pour le degré inférieur et 2 années pour le degré supérieur.



ESV POUR LES ENSEIGNANTS

- 6h de formation dédiées à toute l'équipe d'éducation physique sur site (dans votre établissement scolaire).
 - 3h de ré-entraînement REA-DEA.
 - 3h destinées à la découverte du matériel et des méthodologies ESV.
- La livraison d'un pack pédagogique permettant aux 2 degrés de travailler en autonomie. Contenu :

Degré inférieur : Notes de cours, brevets, USB Minipop, 30 mannequins MINIPOP, 30 DEA ludiques.

Degré supérieur : Notes de cours, brevets, 4 mannequins de réanimation électroniques avec feedback visuel, 4 DEA d'entraînement, 4 masques de poche, 50 poumons et 4 paires d'électrodes DEA de rechange.



ESV POUR LES ÉLÈVES – PROGRAMME ÉVOLUTIF D'ÉDUCATION AUX GESTES QUI SAUVENT

- **1^{ère} ou 2^{ème} secondaire :** 2 heures de cours (par an) via la méthodologie MINIPOP (Appel 112 et massage cardiaque).
- **3^{ème} ou 4^{ème} secondaire :** 3 heures de cours (par an) via la méthodologie MINIPOP (Appel 112, massage cardiaque, insufflations et découverte de la défibrillation).
- **5^{ème} ou 6^{ème} secondaire :** 5 heures au total des 2 années via la méthodologie LFBS (Appel 112 et réaliser une réanimation de base avec insufflations et à l'aide d'un défibrillateur de manière qualitative).

PRIX RESPECTANT LA SUBVENTION CFWB ALLOUÉE À L'ÉCOLE :

- Forfait de 400€ (exemption de TVA) pour la formation des enseignants sur site. Aucun coût pour l'école car prix respectant la subvention.
- 2660€ TVAC pour l'ensemble du matériel pédagogique.

INFORMATIONS – INSCRIPTION

- www.ecolesauvedesvies.be

NOS PARTENAIRES:

- **Belgian Heart Rhythm Association et Groupe de Réflexion de Rythmologie Francophone :** Soutien scientifique permanent et communicationnel au projet ESV.
- **Ministère de l'Éducation FWB :** Subvention allouée aux écoles secondaires pour pouvoir intégrer le projet ESV dans le programme de cours.
- **ULiège – Sciences de la motricité :** Soutien scientifique : analyses, publications et validation des résultats obtenus lors des projets pilotes.
- **Belgian Resuscitation Council :** Soutien scientifique : respect des normes de réanimation euro ERC.
- **Professeurs d'éducation physique ayant participé aux projets pilotes :** Investissement total et en partie bénévole (formation de l'enseignant) dans ce projet. Respect total dans l'application du concept tel qu'il a été présenté.



Annexe 2 : Guide d'entretien

Guide d'entretien semi-directif :

Les gestes de premiers secours dans l'enseignement secondaire

Introduction :

Je m'appelle Emilie Roland, et je suis actuellement étudiante en Master 2 de santé publique à Bruxelles et diplômée infirmière SIAMU. Pour la réalisation de mon mémoire, j'ai choisi de traiter le sujet des gestes de premiers secours au sein des établissements secondaires. C'est pourquoi je me suis lancée à interroger des professeurs en éducation physique sur ce sujet. En pratique, voici une 20aine de questions traitant du sujet. N'hésitez pas à détailler vos réponses. Merci d'avance.

Données

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, votre âge et votre parcours professionnel ?
- Depuis combien de temps donnez-vous cours ?
- À quels élèves (ou quel cycle) donnez-vous cours ? (Enseignement : Professionnel ? / Normal ?)
 - o Dans quel établissement ?

Mise en contexte

- Avez-vous déjà été confronté à un arrêt cardiaque ? Si oui, où ?
- Avez-vous déjà effectué une réanimation cardio-pulmonaire ? Utilisé un défibrillateur externe automatique ?
 - o Dans quel cadre ?

Formation

- Êtes-vous formé à la réanimation cardio pulmonaire ? (brevet de secourisme ?)
 - o Depuis combien de temps ?
 - o Quelle formation avez-vous eu ? (combien de temps a-t-elle durée ? cours pratique et /ou théorique ? Par qui ?)
- Quel est le nom de l'établissement dans lequel vous avez fait vos études ?
- Avez-vous eu les apprentissages **théoriques** lors de votre formation d'enseignant en éducation physique sur la réanimation cardio pulmonaire ? En quelle année ?
- Avez-vous eu les apprentissages **pratiques** lors de votre formation d'enseignant EP sur la réanimation cardio pulmonaire ?
- Avez-vous eu les apprentissages **pratiques** lors de votre formation d'enseignant en éducation physique sur l'utilisation d'un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Projet

- Avez-vous entendu parler du projet L'Ecole sauve des vies ("ESV") lancé par l'ancienne Ministre de l'enseignement ? (Le projet consiste à former les enseignants en éducation physique afin qu'ils puissent à leur tour former les élèves dans un avenir proche.)
- Qu'en pensez-vous ?
- Est ce que votre établissement fait il partie de ce projet ?

Ecole

- Est ce que un programme de formation/ sensibilisation (autres que ESV) aux gestes de premiers secours est mis en place au sein de votre institution pour les élèves ?
 - o Qu'en pensez vous ?
- Est-ce que il y a un DEA au sein de l'école ?

- Qui a reçu la formation pour l'utiliser ?

Public

- Selon vous, qui devrait avoir une formation obligatoire au sein de votre établissement ?
- Trouvez-vous que c'est important que les prof EP soit formé à la RCP /utilisation DEA ? Pourquoi ?

Compétences

- Vous sentez-vous capable d'effectuer une réanimation cardio pulm à l'heure actuelle ?
- Sentez vous capable de donner un cours de qualité de RCP /DEA à vos élèves ?
 - Pourquoi vous sentez-vous capable (ou incapable) ?
 - Quelles ressources vous manque t'il pour mettre en place des cours de RCP et utilisation d'un DEA ? (formation ? financier ? lieux ? temps ? confiance en soi ?..)
 - Selon vous, quels élèves seraient le plus propice/ réceptif à l'apprentissage ? (degré scolaire ou tranche d'âge)

Futur

- Que pensez vous de la faisabilité du projet que les EP donne des cours de réanimation ?
- Percevrez-vous un intérêt à faire ce cours ?

Annexe 3 : Arrêté du Gouvernement de la Communauté française

B46
som

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant une subvention totale de 149.320 EUROS à des établissements scolaires dans le cadre des appels à projets 2018-2019 pour le projet « Gestes qui sauvent » pour l'exercice budgétaire 2018

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;

Vu la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des Communautés et des Régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes ;

Vu le décret du 20 juin 2002 relatif au contrôle des communications des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des services du Gouvernement de la Communauté française ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 janvier 2017 relatif à l'organisation et la coordination des contrôles de l'octroi et de l'emploi des subventions, pris en exécution de l'article 61 du décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française ;

Vu le décret du 20 décembre 2017 contenant le budget des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2018 et, notamment, l'article de base 01.02.40 de la division organique 40 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 novembre 2013 portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que du contrôle administratif et budgétaire ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 6 juin 2018 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 4 septembre 2018 ;

Considérant que le Gouvernement a approuvé, en date du 11 décembre 2009, une liste transitoire de situations répondant au principe d'égalité et de non-discrimination énoncé à l'article 24 de la Constitution et permettant l'octroi de subventions facultatives ;

Considérant que le présent arrêté s'inscrit dans la catégorie d'appels à projets, réalisé notamment par voie de circulaire, pour lequel la sélection des bénéficiaire(s) se fait par un jury sur base de critères objectifs ;

Considérant l'appel à candidature tel qu'introduit par la circulaires n° 6826 du 17 septembre 2018 ;

Considérant que les candidatures reçues dans les formes demandées ont été retenues ;

Sur proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

ARRÊTE:

Article 1^{er}. Une subvention globale d'un montant total de cent quarante-neuf mille trois cent vingt euros (149.320 euros) est répartie entre les 84 projets sélectionnés et octroyée aux écoles figurant dans les listes annexées au présent arrêté.

Art 2. La présente subvention est imputée à la division organique 40, programme opérationnel 40, article de base 01.04, du budget des dépenses de la Communauté française pour l'exercice budgétaire 2018.

Art 3. La subvention est destinée à couvrir une partie des frais relatifs à l'organisation de projets en matière de gestes qui sauvent les vies dans le cadre des appels à projets introduit par la circulaire 6826 du 17 septembre 2018. Les dépenses propres à ces frais devront être spécifiquement identifiées dans la comptabilité de l'établissement scolaire afin de permettre leur vérification distincte. La présente subvention couvre la période du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019.

Art 4. Les parties s'engagent à respecter les règles de déontologie et du secret professionnel en ce qui concerne les informations relatives à des personnes physiques ou morales, acquises pour les besoins de l'activité ou fortuitement, au cours de l'exécution de la mission prévue à l'article 3 du présent arrêté, et à se conformer aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Art 5. La subvention sera liquidée à chaque bénéficiaire selon les modalités suivantes :

- une première tranche de 60% du montant alloué, figurant pour chaque bénéficiaire dans la liste annexée au présent arrêté, sera mise en paiement dès la notification du présent arrêté ;
- le solde, soit 40% du montant alloué pour chaque bénéficiaire dans la liste annexée au présent arrêté, sera mis en paiement dès la réception d'une déclaration de créance certifiée sincère et véritable à hauteur du montant total précisé dans la liste annexée au présent arrêté, accompagnée de toutes les pièces requises selon l'article 6 du présent arrêté.

Ces documents sont à renvoyer à l'administration de la Communauté française à l'adresse suivante :

Service général du Pilotage du système éducatif,
A l'attention de monsieur Quentin DAVID
Avenue du Port, 16
1080 Bruxelles

Art 6. Le bénéficiaire de la subvention produira, pour le 30 août 2019 au plus tard, les documents ci-après :

1. le compte détaillé des recettes et des dépenses relatives spécifiquement aux activités faisant l'objet du présent arrêté, conformément à l'article 3 ;
2. les pièces justificatives originales à l'appui de toutes les dépenses admissibles selon l'article 3 ;
3. un rapport présentant brièvement l'activité (nombre d'enseignants formés et nombre d'élèves touchés suite à la formation de ces enseignants).

Ce rapport sera adressé en copie à la Ministre de l'Education.

Art 7. La Communauté peut disposer librement du rapport d'activités et peut reproduire et publier celui-ci sous toute forme de support et pendant une durée illimitée.

Art 8. Dans l'hypothèse où le bénéficiaire souhaite lancer une communication ou campagne d'information liée à la présente subvention, il en informe la Ministre dans le mois qui précède. Dans tous les cas, la communication ou campagne d'information respecte les dispositions du décret du 20 juin 2002 relatif au contrôle des communications de la présidence du Parlement et des membres du Gouvernement.

Sur tous les supports promotionnels de l'opération (affiches, dépliants, prospectus et autres) figurera par défaut la mention « Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles » ainsi que son logo.

Art 9. Le versement d'avances sur la subvention n'a pas pour conséquence de créer dans le chef du bénéficiaire un droit inconditionnel à l'octroi de ladite subvention, chaque tranche étant considérée comme ayant été liquidée à titre de provision.

Le bénéficiaire de la subvention mettra à la disposition de la Communauté française ou de toute personne mandatée par elle, ainsi que de la Cour des Comptes, les documents généraux et comptables nécessaires au contrôle de l'emploi de la subvention.

La partie de l'activité couverte par la présente subvention ne pourra être financée par aucune autre subvention ou recette perçue par le bénéficiaire.

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à rembourser sans délai, selon les modalités qui lui seront indiquées par l'administration, la partie de la subvention qui apparaîtrait non justifiée dans les comptes remis à l'appui de la demande de liquidation du solde de la subvention, soit : si les conditions d'octroi de la subvention ne sont pas respectées, si la subvention n'est pas utilisée aux fins pour lesquelles elle a été accordée ou si les pièces justificatives des frais couverts par le subside se révèlent insuffisantes.

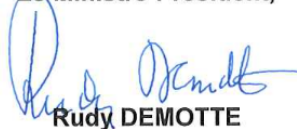
Art 10. Le bénéficiaire de la subvention veillera à informer l'administration de la Communauté française, par écrit, de tout changement qui serait apporté au numéro ou à l'intitulé du compte bancaire bénéficiaire prévu au présent arrêté, en ce compris sa clôture éventuelle.

Art 11. Sans préjudice des dispositions du présent arrêté, le bénéficiaire de la présente subvention engage et gère son personnel sous sa seule responsabilité.

La Communauté française ne peut être rendue responsable de tout dommage causé à des tiers du chef de la réalisation de la mission décrite à l'article 3.

Bruxelles, le 28 novembre 2018.

Le Ministre-Président,



Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,



Marie-Martine SCHYNS

Annexe :**Liste des écoles sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets « Gestes qui sauvent » – Circulaire n°6826****Bruxelles Capitale**

FASE	ETABLISSEMENT	MONTANT
144	Institut Maris Stella	400€
185	Institut Notre-Dame de Lourdes	400€
425	Collège Roi Baudouin Technique et professionnel	400€
3158	Institut Vierge Fidèle	400€
3198	Institut Emile Gryzon	400€
541	Lycée Mater Dei	400€
460	AR Uccle II	400€
95523	Institut Montjoie	400€
249	Institut Ste Ursule	400€
138	Collège la Fraternité	3100€
212	AR Jean Absil	3100€
367	Inst St JB de la Salle et Ste Trinité	3100€
539	AR Crommelynck	3100€
476	Institut communal Professionnel Polders	3100€
	TOTAL	19.100€

Région Wallonne

FASE	ETABLISSEMENT	MONTANT
95478	Institut de la Providence	400
710	Ecole Internationale de Verseau	400
749	Lycée Martin V	400
616	AR Jodoigne	400
2009	CESLM	400
2044	AR Liège Atlas	400
1999 - 95750	Collège Ste Véronique + DOA	400
1988	Institut Notre-Dame de Jupille	400
1855	Collège Episcopal de Sartay	400
1762	Collège Saint Roch	400
2401	AR Hannut	400
1781	Institut Don Bosco	400
1880	Centre Scolaire Sainte-Julienne	400
2159	AR Soumagne	400
2246	Coll Royal Marie-Thérèse	400
2248	Institut Royal de la Providence Herve	400
2247 - 2249	Collège providence Herve I et II	400
2334	AR Thil Lorrain Verviers	400

2293-2292	Collège St Remacle	400
2989	Institut Saint -Louis	400
3003	Institut Notre-Dame Namur	400
5914	Notre-Dame de la Paix	400
2880	Collège Godinne-Burnot	400
2089	Collège Saint Augustin	400
921	Institut Saint-André	400
1046	IND	400
2506	AR Bastogne-Houffalize	400
2490	AR Athus	400
2667	Institut Saint Michel	3060
5186	Ath Marche Barvaux Bomal	3060
1133	AR Dour	3060
1635	AR Péruwelz	3060
782	Institut Saint François de Sales	3060
1141	Collège Visitation - La berlinière	3060
6225	Institut Notre Dame de Philippe Ville	3060
934	Collège Saint Michel	3060
2344	IET Don Bosco	3060
2712	ITCF Centre Ardenne	3060
1371	AR Enghien	3060
2026	Intitut sainte Thérèse	3060
1265	Lycée Charles Plisnier	3060
2594	Institut Sainte Julie	3060
2965	AR Jambes	3060
2991	Etablissement des Sœurs Notre-Dame de Namur	3060
2969	Institut Saint Joseph Jambes	3060
622	CEPES de Jodoigne	3100
1827	Collège St François d'Assise	3100
2347	institut St François Xavier 2	3100
2272	AR Ardenne-Hautes-Fagnes	3100
2824	Collège Notre-Dame Dinant	3100
1487	EESSCF Le Foya	3100
2462	Institut Ste marie Arlon	3100
95246	AR Thomas Edison	3100
2460	AR Arlon	3100
933	Intitut de la providence GPH	3100
926	UTPP - Institut Jean-Jaurès	3100
2354	AR Verdi	3100
2361	AR de Waimes	3100
1738	Collège Saint Eloi	3100
3057-3058	Collège Saint André	3100
95344	Collège de la Lys	3100
2973-2974- 2999	Collège Saint Servais - Ecole Pro Namur - Inst technique Namur	5000

748	Collège Christ Roi	1500
2594	Institut Sainte Julie	1500
2508	INS séminaire 2-3degré	1500
2175	DOA Saint-Hadelin	1500
2600	Institut Saint Laurent	1600
2124	AR Lucie Dejardin	1600
2514	INDSE 1er degré	1600
2176	Collège Saint-Hadelin	1600
	TOTAL	130.220€

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant une subvention totale de 149.320 EUROS à des établissements scolaires dans le cadre des appels à projets 2018-2019 en matière de gestes qui sauvent pour l'exercice budgétaire 2018.

Bruxelles, le 28 novembre 2018.

Le Ministre-Président,



Rudy DEMOTTE

La Ministre de l'Education,



Marie-Martine SCHYNS

Annexe 4 : Entretien

Introduction :

Je m'appelle Emilie Roland, et je suis actuellement étudiante en Master 2 de santé publique à Bruxelles et diplômée infirmière SIAMU. Pour la réalisation de mon mémoire, j'ai choisi de traiter le sujet des gestes de premiers secours au sein des établissements secondaires. C'est pourquoi je me suis lancée à interroger des professeurs en éducation physique sur ce sujet. En pratique, voici une 20aine de questions traitant du sujet. N'hésitez pas à détailler vos réponses. Merci d'avance.

- **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, votre âge et votre parcours professionnel ?**

X, j'ai 25 ans, je travaille ici depuis 1 an ½ et donc j'ai eu fini mes études il y a 1an ½. Je professe à l'institut Saint-André à temps plein en Ep en supérieur. J'ai des 4 eme 5 eme et 6 eme et 7 eme et j'ai que des garçons.

- **Avez-vous déjà été confronté à un arrêt cardiaque ? Si oui, où?**

Non

- **Avez-vous déjà effectué une réanimation cardio-pulmonaire ? Utilisé un défibrillateur externe automatique ?**

Non, pas sur des vraies personnes mais en formation oui. Je suis formée, j'ai le BSSA et le BEPS secourisme.

- **Le BSSA c'est avec la natation?**

Oui exact,

- **Et c'est obligatoire avec l'école ça ?**

Oui c'est obligatoire ; après on était pas obligé de le réussir et d'être breveté, mais on devait le passer pour l'école et moi j'ai eu le pourcentage pour avoir le brevet.

- **Ce brevet, si vous ne professez pas en milieu « natation/ aquatique » sera-t-il recyclé ?**

Il faut le recycler tous les ans. Par exemple moi je ne suis plus en ordre de recyclage depuis un peu plus d'un an. Et chaque année tu dois le refaire.

- **et c'est via la croix –rouge ?**

C'est par la ligue de sauvetage il me semble ; donc c'est encore autre chose.

- **Avez-vous eu les apprentissages théoriques lors de votre formation d'enseignant en éducation physique sur la réanimation cardio pulmonaire ? En quelle année ?**

Oui, alors comme j'ai eu un parcours un peu spécial parce que j'ai fait la passerelle, heeu c'était. On a eu le BEPS en première année donc les premiers secours ou la c'est peu de pratiques et plus générale. En deuxième on avait le secourisme avec la Croix-Rouge qui venait faire passer une évaluation externe. Et donc la on avait un questionnaire théoriques et plusieurs épreuves pratiques devant un jury. Et en troisième on avait le BSSA. Avec une

partie théorique, sur la réaction on a moins c'est plus ciblé sur les problèmes liés à l'eau. Et ensuite on avait la partie pratique devant un jury aussi.

- **Et l'apprentissage de l'utilisation du DEA aussi ?**

Oui on retravaillait dessus.

- **quel est le nom de l'établissement dans lesquels vous avez fait vos études ?**

UCL Louvain la Neuve

- **Avez-vous entendu parler du projet L'Ecole sauve des vies ("ESV") lancé par l'ancienne Ministre de l'enseignement ? (Le projet consiste à former les enseignants en éducation physique afin qu'ils puissent à leur tour former les élèves dans un avenir proche.)**

On y participe ici, et ça a été mis en place cette année. Donc on a fait la formation l'année dernière. Et donc un formateur est venu et cette année on le met en place face aux élèves. Et on a des brevets qu'on leur remet quand ils ont réussi leur évaluation. Et on a les grilles d'évaluation pour nous évaluer.

- **et donc ils sont venus l'année passée, former tous les profs d'éducation physique de l'école, mais pas d'autres profs ?**

Non, juste les profs d'EP. Moi j'ai dit que il faudrait parce que je trouve que c'est important qu'on soit tous formé. Parce que du coup maintenant les élèves sont mieux formés que certains profs donc bon, ... Ca serait quand même bien que les profs soient formés aussi.

- **Et c'est aussi le système que le projet doit se faire en continu au 2 4 6 eme ?**

Oui, ici nous on l'a un peu adapté. Mais en tout cas on certifie ça ici surtout pour les 6 eme cette année. Puisque on leur donne un brevet à la fin. Alors que cette année je l'ai fait en 5 eme mais je ne le ferai plus l'année prochaine, enfin ici je leur ai juste fait un rappel. Et en 4 eme on évalue aussi mais là c'est sur un mannequin

- **du coup, tout vous a été fourni (matériel, financement, ..) mais quand le matériel va rendre l'âme, c'est à vous de vous en charger ?**

Ca c'est une bonne question, parce que je t'avoue que on a pas encore réfléchi à aussi long terme mais je suppose que ..

- **la vous avez reçu le financement.**

Oui du coup, je suppose que nous on sortira un financement pour nous rééquiper.

- **et est ce que avec le projet, ils viennent faire une séance de recyclage pour vous, les profs ?**

Heu ça non. On n'a pas de séance de recyclage. Nous ici pour l'école, ils vont essayer de mettre en place des personnes formées. Donc on va normalement avoir une formation avec ma collègue, cette année aux premiers soins ect et en cas de besoin ça sera à nous d'agir. Mais on a pas de recyclage qui sont pris en compte avec ce projet là.

- **Donc si je comprends bien, ils vous ont lancés dans le projet, avec le financement, matériels ect et après débrouillez-vous ? (ahhaha)**

Mmmh, oui mais après bon. Moi c'est peu être parce que je suis sorti des études il n'y a pas si longtemps. Mais du coup pour moi ca ne me semble pas si loin. C'était un petit rappel mais c'est vrai que je me souviens que le formateur nous avaient demandé si il y avait un volontaire pour faire la première démo, pour voir/tester nos connaissances, voir ou on en est. Et moi je m'étais lancé, et il m'a dit que il n'y avait pas grand chose à dire et c'ets vrai que comme je sors de l'école, et que j'avais fait mon recyclage de BSSA il y a un an et plus que je sortais des études. Au final c'est pas si loin pour moi, mais après pour ceux qui ont plus de 30 ans d'expérience c'est vrai que pour eux ca peut être plus compliqué.

- **Si il y a des nouveaux profs l'année prochaine, il ne seront pas formé ?**

Logiquement ils doivent être formé par l'école. Enfin si ils sont prof d'EP, ils devraient avoir les bases par l'école. A l'UCL ils ont aussi le BSSA, et je pense que il est aussi obligatoire d'être passé. Donc ils ont quand même des formations même si c'est moins poussé.

- **du coup ce n'est pas à vous de leur montrer ?**

Je pense que si ils disaient qu'ils s'en sortent pas du tout, alors la voilà. Après le dossier qu'on a reçu est quand même pas mal fait. Ils expliquent tout, ca sert de cadre avec chaque séance qui est expliquée en fonction de l'année. Donc moi je trouve que c'est un bon support, pour quelqu'un qui voudrait recommencer.

- **Et la formation a durée combien de temps ?**

Ils sont venu un jour, toute la journée.

- **J'ai été à Martin V a lln , te aux aussi font partie du projet. Mais ils ne donnaient pas de brevet.**

Alors ça de base c'est nous qui l'avons demandé car on n'en recevait pas. Mais enfaite apparemment les élèves, car c'est eux qui sont venu nous demander si ils allaient recevoir quelques choses ; parce que apparemment ils en auraient besoin pour le permis de conduire. Je ne sais pas si c'est vrai. Il y en a pour qui c'ets pas encore le cas, d'autres si, ... donc on a fait la demande pour avoir le brevet et pour officialiser un peu ça. Et je leur dis bien de le garder, meme si je ne sais pas si ça va leur être utile mais on ne sait jamais. Ils ont quand même suivi la formation mais la grille d'évaluation est quand même très simple, pour échouer c'est que vraiment ils ont rien foutu. On fait à chaque fois 5 séances, donc 4 séances et puis l'évaluation. La première théorique en classe ensuite 3 prtaiques te puis une ou deux en évaluation et donc souvent ceux qui rate l'évaluation ils ont pas eu de brevet. Parce que clairement on leur donne pas non plus comme ça. Ils sont pas capable de sauver une vie si ils ont rien écouté ou rien foutu. Mais il y en a très peu. J'en ai peut être 5.

- **est ce qu'ils sont motivés à apprendre les gestes qui sauvent ?**

Non ça fonctionne bien je trouve, j'étais assez content. Voilà la plus grosse difficulté c'est le bouche à bouche, parce que après les autres élèves passent et voilà. Ils doivent nettoyer. Et même pour certains en soi on voit que ce n'est pas évident. Mais sinon ils sont quand même vraiment bien motivés. Même les classes un peu plus difficile, une fois qu'ils sont lancés sur les mannequins, ils travaillent assez bien en autonomie. Évidemment on leur montre une démo avant. Juste faire bien attention parce que le matériel est quand même bien fragile. Donc on fait attention, et pour le garder aussi un maximum de temps, et de leur faire prendre conscience de faire attention. Sinon ils sont motivés.

- **Est ce que un programme de formation/ sensibilisation (autres que ESV) aux gestes de premiers secours est mis en place au sein de votre institution pour les élèves ?**

Pas que je sache, comme ça fait que un an et demi que je suis là je ne sais pas. Mais pas que je sache, ils avaient l'air pas vraiment l'air au courant. Non il ne me semble pas.

- **Donc ici c'est mis en place dans le programme donc c'est obligatoire de le faire ?**

C'est pas « obligatoire dans le sens que personne ne vient vérifier si on l'a mis en place ou pas. Nous on le fait, par contre on a un collègue qui ne l'a pas encore mis en place, donc cette année il ne le fera sûrement pas.

- **C'est un peu à chacun à gérer ses cours ?**

Pour l'instant, c'est un peu le lancement. C'est moi qui me suis dit que j'allais commencer dès le début d'année. En plus que on avait un problème de salle et que je me suis dit que la séance théorique j'allais la faire en classe donc comme ça on récupère une salle. Donc je me suis dit que j'allais directement le faire au début. Et donc c'est ce qu'on a fait. C'est moi qui ai un peu fait les premiers pas. Et puis, les autres sont fait aussi, mais c'est vrai que chacun fait un peu sa méthode. On a quand même le canevas à suivre mais c'est vrai que on pas tous la même façon de donner cours. Moi comme je suis jeune, je pense que c'est encore facile pour moi de modifier les cours et tout que ceux qui donnent cours depuis 20 ans c'est quand même autre chose.

- **Est-ce que il y a un DEA au sein de l'école ?**

Oui il y en a un.

- **Et qui a reçu la formation pour l'utiliser ?**

Il a été placé mais il a pas été placé pour l'école. Car il y a un club de GRS dans le hall et en fait c'est pour ça que on l'a. Mais il n'y a pas spécialement, enfin nous on est formé et on sait comment l'utiliser, mais il n'y a pas spécialement des gens formés par rapport à ce DEA là.

- **Par exemple si vous êtes en déplacement avec tous les profs de sport et que ils doivent utiliser le dea, il n'y a personne d'extérieur qui est responsable et qui sait gérer ?**

Non, non et c'est justement ce qu'on aimerait mettre en place et ce qui est prévu d'être mis en place cette année c'est que il y ait au moins 4 5 collègues qui soient formé.

- **par vous ?**

Heu la non ça serait une formation prévue avec un financement, mais justement le problème ils en avaient déjà parlé avant, quelques année avant mais.. ça coutait chère et donc ils avaient pas voulu le faire. Et ici cette année, ils ont vraiment pris la décision de former des gens car apparemment c'est obligatoire donc voilà.

- **Selon vous, qui devrait avoir une formation obligatoire au sein de votre établissement ?**

L'idéal serait que tout le monde soit formé, mais en terme de moyen ici , je sais que c'est des montants importants donc si on forme tout le monde, ça couterait quand même vraiment fort cher à l'école. Donc idéalement plus de monde et si on se sait pas alors former les EP et un prof de français et histoire et essayer de varier. Car justement comme on disait, si des profs sont parti en déplacement, en voyage ,... !

- **Selon vous, quels élèves seraient le plus propice/ réceptif à l'apprentissage ? (degré scolaire ou tranche d'âge)**

Ce programme là, c'est sur du long terme et comme on l'a mis seulement en place cette année ... et on verra quand ceux de première arriveront en 6 eme. Et la je crois que ils auront vraiment un bon bagage. Et c'est vrai que moi ici avec ceux de 6 eme j'ai du rattrapper un peu ce manque de connaissance et toutes les années d'avant. Et en plus comme je n'ai pas toute les année, en plus je ne saurais pas trop te répondre. Moi entre les 4 5 6, c'est avec les 6 eme avec qui ça se passe le mieux. Parce que il y a quand même le brevet certifié et on les conscientise aussi quand même en disant que ça peut arriver, et donc il y en a même certains qui ont déjà été observateur de malaise, .. donc ils sont quand même assez conscientiser et bon on utilise parfois les mot fort pour ça en disant que ça peut toucher des personnes de leur famille ect.

- **lors des cours plus théorique le sujet reste centré sur RCP/DEA ou alors c'est les premiers soins en plus general ?**

Il y a les deux, c'est un powerpoint fait pas ESV, et on l'a un peu modifié parce que il y avait certaines choses que je trouvais qui se répétaient de trop. Mais sinon il y a les gestes qui sauvent, il y a l'ensemble d'une réa, quelles sont les causes de l'ARCA. Le powerpoint n'est pas mal fait dans son ensemble.

- **Donc c'est vraiment ciblé ARCA, il n'y a pas l'explication des premiers secours par exemple pour quelqu'un qui fait des crises d'épilepsie ect, . ?**

Non alors ça on en parle et c'est fort orienté sur l'arca. Après c'est vrai que on en parle quand même. Des qu'on captive leur attention sur un sujet, il y en a qui s'intéressent et qui posent des questions. ET du coup on leur explique aussi en fonction de leurs questions.

- **Que pensez vous de la faisabilité du projet que les EP donne des cours de réanimation ? ça sera maintenu ? vous rencontrez des difficultés ?**

Mmmh j'espère que ça sera maintenu, mais bon comme c'est récent pour le moment oui c'est lancé. Le seul point qui puissent poser problème c'est le matériel, il est avec des petites lampes et des mannequins tout récent. Même moi je ne m'étais jamais entraîné sur des mannequins aussi récents. Mais c'est vrai que je me dis que le jour où ils vont commencer à rendre l'âme il faudra voir aussi si l'école voudra bien remettre un budget pour ça. Je pense que on était déjà à 1200 € de matériel. Donc ça fait un budget important, et que à long terme sera le facteur limitant.

- **Percevrez-vous un intérêt à faire ce cours ?**

Oui oui , je donne du sens à mon cours d'éducation physique parce que justement on en souffre un peu. Donc je trouve que c'est une bonne chose et ça valorise aussi les élèves, ils se sentent utiles. Une de mes classe avaient une formation contre les comportements à risques ect, et celle qui venait donner la formation ne savait pas que j'étais prof d'ep, mais du coup elle se sont mise à parler de PLS. Et de là elles ont vu que les élèves étaient au courant de la PLS, et du coup les élèves sont expliqués qu'il y avait vu ça à mon cours, ils ont même fait une démo. Donc voilà on voit que ils en ressortent quelques choses du cours donc c'est vraiment utile.

- **(.) c'est plus une démarche pour voir le point de vue des profs d'EP mais en parlant avec les autres écoles que j'ai déjà interrogées, ils me disaient que le recyclage étaient pas avant 2024.**

Ouf, c'est vrai que nous on a même pas parlé de recyclage.

- **mais du coup vous n'avez pas un contact avec le projet, quelqu'un qui prend des nouvelles ?**

non si on en a un mais c'est juste parce que ma collègue est amie avec lui. Donc pour les brevets c'est lui qu'on a contacté donc voilà. Mais on a encore jamais pris officiellement contact avec l'équipe du projet. Mais c'est vrai que c'est étonnant mais que on a pas parlé de recyclage.

- **Après que moi je me dis d'ici 2024 c'est quand même 5 ans, après, en 5 ans il peut y avoir des changements, des nouveaux profs ect ect,..**

Oui et ça s'oublie vite quand même. Parce que j'en parlais juste avec le préfet (parce que moi je le remplace du coup.) Donc le préfet était venu au début de la formation et

après il avait du partir parce que il n'avait pas le temps. Et il m'avait dit que une fois il avait eu, pas un arrêt cardiaque mais que il avait du agir, et c'était le lendemain de sa formation de premier soins et lui même m'a dit que ça lui avaient fait du bien. Parce que si la formation avait été deux jours après, il bien il n'aurait surement pas réagit de la même façon donc c'est clair que c'est des choses qui s'oublient. Mais c'est clair que quand tu le pratiques, ça aide aussi, tu le bosses en permanence. Et ici au final ça m'entretien, et j'ai encore une classe à former. Et même pour évaluer, je connais mes grilles, ça commencent à rentrer.

- **Mais oui je crois que il y a un contraste entre les anciens prof et les jeunes, parce que ils se sentent pas capable de donner un cours de qualité, manque de suivi, manque de formation, ... et que même avec le BSSA elle avait un problème médical donc elle avait pas renouveler son BSSA. Donc pour elle c'est un peu mission impossible.**

Mais moi ce que j'ai dit à mes élèves c'est que ils sont mieux formé que les profs donc si il arrive malheur au sein de l'école ils doivent mener et prendre en charge. Mais bon à long terme il faut voir ce que ça donne. Car on a étalé ça sur 5 semaines, et donc à la fin ils connaissent pas mal la chose, mais il faut quand même voir après deux mois si ils ont oubliés ou pas.

- **du coup, c'est 5 semaines de suite ou c'est étalé tout au long de l'année ?**

Moi personnellement j'enchaîne, 5 à 6 semaines de suite. J'ai fait avec la plupart de mes classes de septembre à toussaint et donc le début d'année. Et il y a une classe que je dois terminer d'évaluer ce vendredi. Mais sinon ça dépend des salles qu'on a. On n'a pas vraiment établi 'on fera comme ça ect ect. Ici c'est vraiment au cas par cas. Et en plus comme chez nous on accepte les inscriptions assez tard.

- **au niveau de le progression aussi ?**

Au niveau de comment ils avancent, mmmh oui. Généralement en 5 semaines normalement on a assez. C'est vrai que parfois il y a des classes qui prennent plus de temps. Après il y a certaine petite chose, comme la PLS j'en ai parlé mais après on a pas re-partiqué la PLS parce que ça ne rentrait pas non plus dans les grilles d'évaluation. J'en ai parlé, je l'ai montré une fois mais ils ne l'ont pas re-tester eux même ils savent ce que c'est mais c'est clair que si on avait eu une semaine en plus, ça m'aurait permis de retravailler ça. On ça dépend quand même des fois, et puis si ils avancent pas assez on ne peut pas non plus dire que on garde la salle, et que mes collègues soient bloqués parce que je continue mon programme.

- **Du coup, vous prenez une salle particulière ça se passe comment ?**

Enfaite on a que une salle. On a une salle ou on se sait pas faire beaucoup de disciplines sportives ; donc c'est dans celle-la qu'on fait la partie réa. Et donc oui c'est vraiment, un

problème de timing aussi, car comme on est 5 profs, et que on a un seul beau hall. On essaye de tourner et du coup,... voilà

- **Donc vous avez quand même un des changements ?**

Oui on fait un cycle chacun dans cette salle la, alors que avant on l'utilisait mais c'est vrai que il fallait être créatif, parce que cette salle est pas très bien foutue pour faire du sport. Et donc ici c'est l'idéal car on a installé les mannequins la bas. Mais c'est vrai que le soucis ici aussi c'est que comme on inscrit tard nos élèves, on a pas nos horaires fixes avant un certain moment, ni nos classes fixes non plus donc pour s'organiser au début de l'année c'est un peu compliqué aussi de faire le programme correctement. Donc c'est tout ça qui fait que, ..

- **et combien d'élèves avez-vous par classe ?**

Oh ça dépend. Entre les classes de professionnels et de générales. On est entre 14 et 24 élèves maximum.

- **Et gérer un cours avec 24 élèves sur les mannequins c'est gérable ?**

Ça va, mais c'est vrai que comme on a que 4 mannequins, quand ils sont nombreux ils sont jusqu'à 6 sur un mannequin. Après c'est rare qu'ils soient tous là, mais c'est vrai que on a pas trop le choix. Et on peut comprendre que avoir plus de mannequins c'est quand même aussi assez embêtant et donc voilà c'est déjà bien d'en avoir 4. Au final souvent, moi ce que je leur dit c'est que je fais la démo, ils se lancent et pendant que un le fait, les autres regardent et si il y a quelques choses à dire, alors ils font un retour un feedback entre eux. Et c'est de voir comment on fait. Après c'est vrai que quand il y a 6 élèves et que tu passes le premier, alors après c'est inévitables que ils sont plus trop attentif jusqu'à la fin. Ca c'est un peu le soucis mais bon.

- **2 profs pour 24 élèves ?**

Non ce n'est pas une limite de prof, c'est aux élèves de faire, parce que une fois que on a montré on les laisse et on circule. Donc c'est les mannequins au nombre de 4 les DEA aussi.

- **Ca ne gêne pas plus que ça pour le moment ?**

non et des classes de 24 c'est quand même plus souvent moins de 20 élèves. Et si c'est des grosses classes souvent ils sont bien niveau comportement. Il n'y a pas trop besoin de les rappeler à l'ordre. Donc il y a ça aussi. Et quand c'est des grandes classes, quand il y en a un qui a fini depuis 20 minutes et qui commence à faire n'importe quoi alors il faut gérer aussi.

Annexe 5 : Questionnaire

Les gestes de premiers secours au sein d'un établissement secondaire.

Formulaire destiné aux enseignants en éducation physique du secondaire.

Présentation

Bonjour,

Je m'appelle Emilie Roland, diplômée infirmière SIAMU, je suis actuellement étudiante en Master 2 de santé publique à Bruxelles.

Pour la réalisation de mon mémoire, j'ai choisi de traiter le sujet des gestes de premiers secours au sein des établissements secondaires. C'est pourquoi j'ai choisi de cibler les professeurs en éducation physique sur ce sujet.

Ci dessous, une vingtaine de questions traitant du sujet, cela vous prendra +- 20 minutes. N'hésitez pas à détailler autant que possible vos réponses afin de me permettre d'être le plus précise possible.

Merci d'avance pour le temps que vous allez consacrer à mon questionnaire. Vos réponses me seront précieuses pour l'élaboration de mon travail de recherche.

Vous-êtes ? *

Femme

Homme

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? *

20 - 30 ans

31 - 40 ans

41 - 50 ans

51 - 60 ans

61 et +

Autre :

Dans quel établissement donnez-vous cours ? *

Institut Sainte-Marie de Châtelineau

Depuis combien de temps donnez-vous cours ? *

11 ans

À quels élèves (ou quel cycle) donnez-vous cours ?

1 degré (1 et 2eme année)

2e degré (3 et 4 e année)

3e degré (5 et 6 e année)

Autre : Je donne cours dans le 2ème et 3ème degré

Avez-vous déjà été confronté à un arrêt cardiaque ? Si oui, où ?

Non

.....

Avez-vous déjà effectué une réanimation cardio-pulmonaire ?

Oui

Non

Si oui, dans quel cadre ? (lors de formation ? ...)

Lors de ma formation comme animateur BEPS à la Haute Ecole

.....

Avez-vous déjà utilisé un défibrillateur externe automatique ?

oui

Non

Si oui, dans quel cadre ?

Formation animateur BEPS

.....

Formation aux gestes de premiers secours

Êtes-vous formé à la réanimation cardio pulmonaire ? (brevet de secourisme donné par la croix rouge ou autres ?)

Oui

.....

Si oui, depuis combien de temps ?

13 ans

Quelle formation avez-vous eue ? (combien de temps a-t-elle duré ? Avez-vous eu des cours pratiques et /ou théoriques ? Qui vous a donné la formation?)

Animateur BEPS durant ma 2ème année en Haute Ecole. La formation a été donné par un enseignant, Mr Dewachter.

Etudes

Quel est le nom de l'établissement dans lequel vous avez fait vos études ?

Haute Ecole Namuroise Catholique (HENAC)

Avez-vous eu les apprentissages théoriques lors de votre formation d'enseignant en éducation physique sur la réanimation cardio pulmonaire ? En quelle année ?

Oui, durant l'année 2006-2007

Avez-vous eu les apprentissages pratiques lors de votre formation d'enseignant EP sur la réanimation cardio pulmonaire ?

Oui, idem

Avez-vous eu les apprentissages pratiques lors de votre formation d'enseignant en éducation physique sur l'utilisation d'un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Oui, Idem

Projet futur : L'école sauve des vies

Avez-vous entendu parler du projet L'Ecole sauve des vies ("ESV") lancé par l'ancienne Ministre de l'enseignement ? (Le projet consiste à former tous les enseignants en éducation physique afin qu'ils puissent à leur tour former les élèves dans un avenir proche.)

Oui, nous avons reçu les circulaires

Qu'en pensez-vous ?

Bonne idée dans l'ensemble mais difficile dans la mise en place car cela doit être dans la programmation d'une année d'EP.

Est-ce que votre établissement fait partie de ce projet ?

Non, nous ne faisons pas ce projet. Nous avons décidé de former nos élèves de 7ème au BEPS en programmant une formation interne qui leur sert d'obligation de participation pour une partie de la réussite de leur année. Aussi, ce diplôme BEPS leur sert pour le passage du permis de conduire.

Si oui, quels ont été les changements, suite à l'insertion de ce projet au sein de votre établissement ?

/

Avez-vous eu un suivi de l'équipe du projet depuis que celui-ci a été mis en place au sein de votre établissement ? Ont-ils gardé contact avec votre établissement ?

/

Quels sont vos contraintes et inquiétudes suite à ce projet ?

/

Après combien de temps allez-vous recevoir une formation "d'entretien de rappel" suite à l'implantation de ce projet ? Est-ce que le projet a prévu de refaire une formation ?

Comme répondu ci-dessus, nous n'avons pas travaillé avec ce projet même si l'idée de départ est une bonne solution

Au sein de l'établissement même

Est-ce qu'un programme de formation/ sensibilisation (autres que Ecole Sauve des Vies) aux gestes de premiers secours est mis en place au sein de votre institution pour les élèves ? Ou a été mis en place auparavant ?

Oui, le BEPS en collaboration avec La Croix Rouge/ Les élèves de 7ème suivent cette formation qui a lieu pendant les jours blancs (conseils de classe).

Est-ce qu'il y a un Défibrillateur Externe Automatique dans votre établissement ?

oui

Non

Si oui, qui a reçu la formation pour l'utiliser ?

Les secouristes internes de l'Institut formé par Be First.

Selon vous, qui devrait avoir une formation obligatoire au sein de votre établissement ? (formation aux gestes de premiers secours c'est à dire réanimation cardio pulmonaire et utilisation d'un DEA)

Les éducateurs peuvent recevoir cette formation étant donné leur présence 5 jours sur 5 dans l'établissement, leur connaissance de l'élève et sa santé via des documents comme la fiche de santé de l'élève.

Trouvez-vous que c'est important que les prof EP soient formés à la RCP /utilisation DEA ? Pourquoi ?

Avis mitigé. Un enseignant en éducation physique aura toujours du mal à gérer une situation d'arrêt cardia-respiratoire. La raison réside dans la gestion de groupe d'élève. Souvent ce dernier est seul à agir avec son groupe. S'il n'obtient pas de l'aide il sera difficile de pouvoir agir efficacement. Aussi, les salles doivent normalement être équipées de DEA mais ce n'est pas une réalité. Je pense que la formation d'un enseignant EP devrait consister en la prise en charge de blessés dûs aux traumatismes liés au sport (entorse, fracture, luxation, malaise vagal). Il devrait être alerté et informé/formé des pratiques liés à la RCP même si nous savons que la théorie et la pratique vécue sur mannequin seront totalement différentes sur une personne réelle.

Vous sentez-vous capable d'effectuer une réanimation cardio pulmonaire à l'heure actuelle ? Pourquoi ?

Je pense que oui. Sur base de connaissance et vécu de formation. Encore une fois je ne sais pas si je franchirais le pas de l'appliquer sur une personne ayant un réel malaise. L'adrénaline de l'instant pourra aide à franchir ou non ce pas.

Vous sentez-vous capable de donner un cours de qualité de RCP /DEA à vos élèves à l'heure actuelle ?

Oui de part mes formations je suis encore en mesure de donner ce contenu avec précision et pédagogie.

Pourquoi vous sentez-vous capable / incapable de donner ce cours de RCP/DEA ?

Cela pourrait être compliqué dans le cas où les candidats sont en nombre important et donc insuffisance de matériel. Bien souvent, les réalité organisationnelle des écoles ne permettent pas de placer l'apprenant dans les meilleurs conditions.

Quelles ressources vous manque-t-il pour mettre en place des cours de RCP et utilisation d'un DEA ? (formation ? financier ? lieux ? temps ? confiance en soi ?..)

Le temps (planification de la matière dans l'année scolaire en respectant les obligations de certification des 4 axes), l'organisation interne de l'école.

Selon vous, quels élèves seraient le plus propices/ réceptifs à l'apprentissage ? (degré scolaire ou tranche d'âge)

1er

2em

3em

4em

5em

6em

Autre : Les élèves de 6ème et 7ème

Que pensez-vous de la faisabilité du projet que les EP donnent des cours de réanimation ?

Je la pense faible. Nous ne sommes plus dans l'apprentissage de techniques précises dans les différents sports, mais bien dans la participation des élèves sous une forme de progression dictée par les nouveaux programmes qui visent la participation active de l'apprenant quelque soit ses retards d'acquisition . De ce fait, les élèves oublient la précision des gestes, la hiérarchie d'action. Je pense qu'il faut créer un besoin chez l'élève d'apprendre ces gestes qui sauvent mais que cela doit être matérialisé par un brevet qu'ils pourront ajouter à leur CV. J'apprends, j'évalue ce que cela m'apporte et je visualise ce que j'ai acquis comme nouvelle expérience.

Percevrez-vous un intérêt à faire ce cours ?

Personnellement non car nous avons tellement de projets réalisés avec nos élèves qui véhiculent beaucoup de compétences transversales (valeurs humaines). Ajouter un nouveau projet occasionnerait de retirer un projet existant. Nous devons rester des professionnels du sport dans son approche technique, l'approche de la santé et du bien-être physique. Le parallélisme qui pourrait me faire dire que nous avons un intérêt, c'est que nous organisons les formations BEPS qui sont en collaboration avec La Croix rouge de Belgique. Mais encore une fois cette formation est dispensée en-dehors de nos heures de cours afin de nous laisser le temps nécessaire pour aborder notre programme imposé par les circulaires.

Des questions et/ou des remarques ?

Pour nous, équipe composée de 5 enseignants en EP au sein de l'ISM, nous pensons que le capital santé est essentiel. Nous prônons le bien-être physique en abordant les problématiques de sur-poids, en cassant la sédentarité des jeunes adolescents. Malgré tout nous restons persuadés que chaque jeune doit être acteur de sa formation. Le système oblige le jeune à recevoir un contenu de matière. Pour le BEPS, notre école prend en charge la formation qui leur donnera droit à un avantage sur leur CV mais surtout une formation qu'ils ne devront plus réaliser pour leur permis de conduire (même partiellement). Pour les gestes qui sauvent, je pense que notre place est avant tout de diriger, présenter et faire la publicité de ces actions pour susciter l'envie au jeune de réaliser la démarche en y trouvant un intérêt personnel.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms